



ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi, 24 avril 2024 à 18 h 30

Centre communautaire des Chutes

Salle Feuille d'érable - 1er étage

4551, boulevard Sainte-Anne

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du mois de février et du mois de mars
4. Adoption du rapport annuel 2023 et des états financiers
5. Résolutions portant sur les honoraires de la secrétaire de soutien pour les procès-verbaux (février et mars) et pour la rédaction du rapport annuel 2023
6. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

M. Bouchard souhaite la bienvenue à tous, pour cette assemblée spéciale, d'une durée de 30 minutes environ.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Bouchard fait lecture de l'ordre du jour.

Ajout d'une résolution de François Godin comme signataire.

SUR PROPOSITION de M. François Godin, secondé par Josée Lévesque, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoptions des procès-verbaux février et mars 2024

SUR PROPOSITION de Mme Josée Lévesque, secondée par François Godin, les procès-verbaux des réunions de février et de mars sont adoptés.

4. Adoption du contenu du rapport annuel 2023 et des états financiers

M. Bouchard fera la présentation du rapport annuel à l'AGA qui suivra l'assemblée spéciale, bref retour sur les priorités du plan d'action. Il suggère, pour l'administration à venir, de se pencher sur le volet communautaire et sur les vagues de nouveaux arrivants du quartier. Il importe de continuer de collaborer avec les organismes que le conseil de quartier a eu la chance de recevoir (RASPB, Collectif canopée, SEPAQ, Table citoyenne du littoral est, etc.) et d'évoluer vers des objectifs communs.

Remerciement pour tous les citoyens, administrateurs et représentants de la ville, pour leur participation et assiduité au conseil de quartier.

Correction sur une année à la page 8 du rapport annuel inscrite « 2022 », devrait être « 2023 ». Seconde correction de prénom « Steven », une correction il manque un « s ».

Mme Garon précise qu'elle a fait quelques modifications à la mise en page du rapport annuel, seulement.

Lecture et précisions sur les états financiers de 2023 par M. Bobby Léger.

SUR PROPOSTION par M. Bobby Léger, appuyé par M. Lucien Lévesque, le rapport annuel de 2023 est adopté tel que présenté.

5. Résolutions portant sur les honoraires de la secrétaire de soutien pour les procès-verbaux (février et mars) et du rapport annuel de 2023

- **Païement de la secrétaire de rédaction**

Païement de la secrétaire de rédaction, 420\$ pour la rédaction du procès-verbal des réunions de février et mars 2024 ainsi que pour la rédaction du procès-verbal de l'AGA.

SUR PROPOSITION par M. Lucien Lévesque, appuyé par M. François Godin, paiement de 140\$ à la secrétaire à la rédaction.

SUR PROPOSITION de Mme Josée Lévesque, appuyé par M. Bobby Léger, il est résolu d'ajouter aux signataires, M. François Godin.

6. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION de M. Lucien Lévesque, secondé par Mme Josée Lévesque, l'assemblée spéciale est levée à 19h00.